



Avril 2013 : les choses que nous avons retenues ...

► Déclaration de la CFE-CGC/UNSA au CE de la DO Centre Est

En déclaration préalable, la CFE-CGC/UNSA est revenue sur le document de référence 2012 publié dernièrement à l'AMF (autorité des marchés financiers) dans lequel apparaissent les rémunérations de nos dirigeants.

En début d'année, Stéphane Richard avait assuré que le COMEX (Comité exécutif de FT) n'aurait pas d'augmentation en 2012.

Malheureusement, entre les promesses et la réalité il y a souvent un fossé qui aurait tendance à se creuser pour devenir de nos jours une faille abyssale.

L'exemple nous en a donc été donné dans ce rapport dans lequel on a noté une augmentation des rémunérations des membres du Comex de 7,33%, avec un total de 10 094 153 euros, contre 9 404 474 euros au titre de 2011. ». Il est expliqué dans le document qu'il n'y a pas eu d'augmentation de rémunération en 2012, hormis une variation de périmètre avec un nouveau venu à mi-année, + des décisions individuelles en fin d'année compte tenu de l'évolution des responsabilités.

600 000€ pour une demi-rémunération et quelques mesures individuelles, ça fait tout de même un peu cher le gel de rémunération.

Est-ce que notre PDG avait mesuré la teneur de ses propos lorsqu'il a annoncé en début d'année qu'il n'y aurait pas d'augmentation pour le COMEX ? Effectivement notre PDG s'est appliqué à lui-même le 0% d'augmentation, mais apparemment cela a été plus beaucoup plus dur de le faire appliquer la mesure aux autres membres du Comex.

Pour rappel, la NAO qui s'applique à l'ensemble des salariés de FT est en train d'accoucher d'une augmentation d'un niveau comparable à ce qui est attendu pour 2013 au niveau de l'inflation.

Pour rappel encore, mais nous n'aurions pas à devoir le rappeler, ce sont les personnels qui font tourner l'entreprise : sans eux, il n'y aurait pas de rentabilité, pas de bénéfice et pas un centime reversé aux actionnaires.

A la CFE-CGC/UNSA, nous sommes des gens pragmatiques, prêts à entendre un certain nombre de messages par rapport à des nécessités économiques,

Séance du 10 avril 2013 – N°5-2013

présentées comme impératives, on peut aussi aider au passage l'entreprise en tapant très fort sur ce qui lui (et nous) fait du mal, par exemple s'agissant du thème de l'attribution de la 4^{ème} licence mobile

- au moyen de procédures judiciaires ou en démontant un certain nombre d'idées véhiculées par les media selon lesquelles l'arrivée de Free aurait fait gagner du pouvoir d'achat aux français alors que cela s'est traduit au contraire par une destruction de valeurs de l'ordre de 1 à 2% de la richesse nationale en 2012

Aujourd'hui, après une « pause » pendant la négociation du « nouveau contrat social », nous sommes confrontés à un nouvel accroissement de la pression professionnelle, dont la conjugaison des causes augmente les facteurs de risques. Au final, même si nous n'attendons aucun grand soir, nous sommes un peu à la CFE-CGC/UNSA comme les français moyens, nous attendons que la parole donnée soit respectée.

Les affaires de mensonge qui continuent de défrayer l'actualité des media montrent un indispensable besoin de sincérité afin d'en finir impérativement avec cet adage comble du cynisme « qui veut que les promesses n'engagent que ceux qui y croient ou qui les écoutent. » Il nous paraît plus qu'indispensable qu'en période de disette, de participation en berne, d'intéressement en berne, de disparition de l'intéressement exceptionnel, la Direction générale montre l'exemple de la décence et de la solidarité avec les efforts supportés par les salariés

► Rapport 2012 des Assistantes sociales

La CFE-CGC/UNSA est revenue sur le suicide survenu à St Etienne le 31 décembre 2012 pour indiquer, à propos de la pluridisciplinarité (conférences sanitaires), que c'était le SST qui avait plutôt assumé la majorité de la charge du traumatisme auprès des salariés convoqués en surveillance médicale, et pour s'interroger après ce drame, sur ce qui avait été ou aurait pu être fait au titre de la veille sociale des Assistantes sociales (alors qu'il y avait eu des alertes au niveau du SST).

Est-ce qu'il y a eu une réflexion pour parler de ce qui a dysfonctionné avant et de ce qui aurait pu être mieux fait après entre Assistantes sociales, préventeur – Service de santé au travail et CHSCT.

En réponse, la Direction a seulement indiqué que l'Assistante sociale avait participé au CHSCT extraordinaire de l'UI Lyon consacré à ce drame.

Nous sommes également intervenus sur le niveau des aides financières (ordinaires et remboursables), passé entre 2011 et 2012 de 200 000 à 270 000€, alors que le budget des aides est plafonné au niveau national à 2 millions d'€, pour connaître les règles et les processus d'attribution.

La Direction a indiqué qu'il n'y avait pas de limites au plafond (alors qu'il y en a une au niveau national), que les aides étaient accordées en fonction des situations d'urgence et d'impécuniosité de certains salariés. Nous avons également insisté sur la question sur le logement, souvent devenu pour ceux qui ne sont pas propriétaires de leur habitation, une charge difficilement supportable.

Notre Assistante sociale coordinatrice, enfin, a confirmé qu'effectivement, et malheureusement, le logement pouvait englober jusqu'à 50% des revenus d'un ménage - et que la situation demeurait difficile et tendue dans des agglomérations comme Grenoble ou Annecy.

► Perspectives d'évolution des boutiques en Centre Est – projet de fermeture de la boutique St Egrève

La Direction explique que le maillage géographique des implantations répond à 3 enjeux :

La proximité + une réelle valeur ajoutée par le conseil et l'accompagnement + une vision économique qui intègre le réseau des boutiques au sein des différents canaux que le client utilise à son gré (web, téléphone, gsa, etc.).

Depuis un an, le contexte est à une baisse progressive des flux, et la tendance va vers des offres à bas prix et donc à service moindre (s'est fortement accentuée). Dans son dossier de perspectives 2013, la Direction s'est limitée à des généralités alors que nous aurions aimé y trouver un comparatif entre les différentes boutiques (un tel document existait par le passé), voire des

éléments (flux, chiffres d'affaires, charges) permettant une comparaison avec les autres points du réseau de distribution (boutiques GDT : « Photo services/Photo stations » ou « Mobistores ») de façon à pouvoir émettre des avis éclairés quant aux évolutions du réseau de distribution.

L'exemple est fourni en séance par le projet de fermeture de la Boutique de St Egrève, venu là un peu comme un cheveu sur la soupe, et justifié par la Direction par une baisse constante et continue des flux.

Au-delà de cet argument, nous aurions pu nous forger une idée juste si nous avions eu en notre possession les éléments commerciaux et financiers du magasin « photo services/photo stations », situé dans la même galerie marchande, qui devrait récupérer les flux de la boutique FT (avec une superficie nettement réduite).

FT n'a pu répondre à notre question concernant le traitement de nos clients Pro par les boutiques GDT (n'ont pas l'outil Mercure), sur les problèmes de test des live box (ont-elles l'outil), etc...

Nous avons insisté sur le suivi des personnels de la boutique et la prise en compte des temps de trajets qui ne devront pas être ceux fournis par Mapy, mais être des temps de trajets réels prenant en compte les embouteillages de Grenoble (hors mutation sur Voiron ou l'Isle d'abeau, il faudra désormais traverser Grenoble).

► Adhérence aux flux au CCOR

Les besoins 8h-10h étant de moitié inférieurs aux besoins 18h-20h, avec deux pics de flux : **10h-12h et 18h-20h. La Direction propose donc de nouveaux horaires** qui ont pour base des cycles de travail de 6 semaines (qui vont à l'encontre de toute organisation harmonieuse entre la vie privée et la vie pro des salariés). L'ensemble des OS demande à que de nouvelles grilles nous soient proposées sur des bases de cycles de 4 semaines – et demandent La direction a répondu que les tableaux de service doivent correspondre aux tableaux des flux, sinon il s'agit d'un non sens économique. Hors actuellement, nos équipes ne sont pas en face des flux clients...

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Vos Élus au CE de la DO Centre Est :

titulaire : Noël Fayeaux (AER2A) - 06 70 03 56 80

suppléant : Jean-Yves Claret (UI Alpes) - 06 70 64 81 05

Représentant syndical : Alain ben Amouzegh (CCOR)

06 75 62 25 37

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres : ● Comprendre & Agir
● Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs : ● www.telecoms-media-pouvoir.net
● www.adeas-ftgroup.org

